

**INFO EN VRAC**

**Municipalité de St-Onésime**

**Mot de bienvenue et remerciement**

Nous tenons à remercier les promoteurs immobiliers qui investissent dans notre municipalité et qui nous permettent d'accueillir de nouveaux résidents saisonniers et permanents qui contribueront à dynamiser notre milieu de vie. Nous profitons de l'occasion de leur souhaiter la bienvenue parmi nous.

La direction.



**Dîner de la fête des Mères**

Le conseil de fabrique de Saint-Onésime tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé au dîner BBQ du dimanche 8 mai à l'occasion de la fête des Mères. Votre participation contribue à maintenir et entretenir nos installations.

Un merci bien particulier à tous les bénévoles qui ont travaillé à cette activité, à la municipalité qui nous a donné accès aux installations de la salle "Les Générations", à l'épicerie Marché du Haut-Pays qui a accepté d'être un point de vente, au personnel du club hiboux pour la préparation du repas et à notre député, Monsieur Bernard Généreux, en tant que commanditaire majeur de cet événement.

Merci!

Jean Bernie  
Président du Conseil de fabrique

**Fermeture bureaux administratifs**

Veuillez prendre note que le **vendredi 24 juin 2022**, les bureaux administratifs ainsi que la bibliothèque seront fermés. Merci de votre compréhension.

**Spectacle**

Vous aurez l'immense plaisir d'assister à trois (3) différents spectacles en collaboration avec Salle André-Gagnon. Voici l'horaire :

**Pique-nique** : Dimanche 26 juin à 19 h;

**Duo Hoops** : Lundi 8 août à 19 h;

**UBUS Théâtre** : mardi 23 août à 16 h.

Plus de détails à venir lors des prochains InfOnésime.

L'administration.

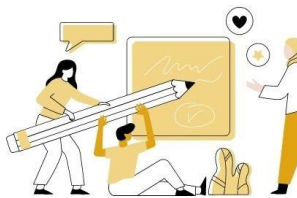
**COMMUNIQUÉ CO-ECO**

Les temps changent  
... PAS QUE LE CLIMAT !



**Le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)**

En ce moment, il se passe quelque chose d'important pour la région et pour la protection de l'environnement : les MRC sont en train de planifier la gestion de nos déchets pour les 7 prochaines années !



**LE PGMR EST EN PLEINE RÉVISION**

- ➔ dans la MRC de Kamouraska
- ➔ dans la MRC de Rivière-du-Loup
- ➔ dans la MRC Les Basques

- Pour chacune des municipalités, le plan :
- décrit les **facteurs** qui ont un impact sur les déchets produits et leur tri.
  - décrit tous les **services et infrastructures** du territoire, et les **activités de sensibilisation**.
  - quantifie TOUTES les matières résiduelles générées (**déchets à éliminer, matières à recycler, matières organiques**, incluant les boues issues de nos eaux usées résidentielles, **déchets dangereux, résidus de construction**).
  - propose des orientations, des objectifs régionaux, et un plan d'action.



Au **KAMOURASKA**  
On est prêt à réduire nos déchets

**PARTAGEZ**  
vos idées pour alimenter le nouveau plan d'action

**Comment participer à la consultation ?**

- ASSISTER À LA SÉANCE DE CONSULTATION**  
31 mai | 19 h  
Visioconférence
- RÉPONDRE AU SONDAGE EN LIGNE**  
du 9 mai au 9 juin
- DÉPOSER UN MÉMOIRE**  
avant le 9 juin

**MRC de Kamouraska**

Pour accéder aux détails, aux liens et aux documents :  
mrckamouraska.com | 418 856-2628 #205

# INFOOnésime

**MOT DU MAIRE**

**Monsieur Benoît Pilotto**

Bonjour à toutes et à tous.

Il est bon de sentir un peu de chaleur sur nous. Le printemps s'est avéré plutôt frais mais nous aurons un été.

Parlons encore des matières résiduelles. Comme il en était mention dans mon mot de mai, à la suite d'une consultation auprès des entreprises et organisations en 2021, le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) fut élaboré. L'organisme Co-Éco en partenariat avec la MRC de Kamouraska est maintenant prête à présenter aux citoyens le plan d'action de 32 mesures qui vise à bien gérer et réduire la quantité de matières que l'on tri et enfouit durant les 7 prochaines années. Une dernière phase de consultation publique aura lieu avant l'entrée en vigueur du plan et tous sont invités à le commenter. Il faut aller sur le site de Co-Éco ou sur le site de la municipalité afin de trouver les liens pour participer.

Le gouvernement du Québec a dévoilé une carte interactive pour le branchement des foyers à internet haute vitesse. Elle est disponible en ligne (sur internet) et fait état de la situation pour chaque foyer du Québec. Cette carte sera mise à jour régulièrement. Il faut se rappeler que c'est une promesse électorale du gouvernement provincial en place de brancher tous les foyers québécois à la haute vitesse internet. C'est l'entreprise Vidéotron qui en a la responsabilité pour le Kamouraska. Un autre service existe par voie de satellite, la technologie Starlink, mais elle relativement dispendieuse et surtout utilisée au sud du 57<sup>e</sup> parallèle.

Vous avez sûrement vu l'article dans le journal Le Placoteux à propos de l'éolien. Et bien oui, cela s'en vient et aura un impact sur les revenus de chacune des municipalités du Kamouraska et de tout le Bas St-Laurent ainsi que des MRC de l'Islet et de Montmagny. Nous recevons actuellement autour de 15000\$ annuellement suite à l'entente signée en 2013 pour les parcs éoliens de Nicolas Riou et Roncevaux. Cette entente est bonne pour 25 ans sans aucune révision. Il faut savoir que les redevances sont basées sur la Richesse foncière uniformisée (RFU) et le nombre de citoyens de chacune des municipalités. C'est donc un dossier à suivre et vous pouvez être assuré que je vous en reparlerai de nouveau dans un avenir plus ou moins rapproché.

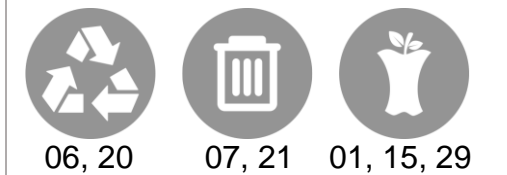
Notre épicerie du village semble être de plus en plus fréquentée. Il faut remercier les personnes qui y travaillent ainsi que les promoteurs, Messieurs Sébastien Demers et Pierre Bonenfant, qui ont osé aller de l'avant avec ce projet. Une municipalité sans point de ravitaillement ressemble à un véhicule sans roues. Au prix où est rendu le carburant, notre Marché du Haut Pays est devenu un service essentiel.

Le parc de notre municipalité s'enorgueillit d'un nouvel équipement de jeu pour les enfants. Il va nous rester le chalet des loisirs à refaire. Nous sommes en attente des plans de l'architecte. Nous serons en mesure ensuite de pouvoir demander les subventions nécessaires à la réalisation du projet.

**RUBRIQUES**

- Actualité municipale;
- Mot du maire (suite);
- Saviez-vous que...;
- Chronique;
- Info en vrac;
- Communiqué Co-Éco;
- Coup de cœur de Lisette;
- Rappels importants.

**CALENDRIER**



Prochaine tombée du journal :  
16 juin 2022

Pour publication, faire parvenir à :  
[municipalite@stonesime.com](mailto:municipalite@stonesime.com)



**HORAIRE**

Bureau municipal

**Lundi au mercredi**  
8 h 30 à 16 h 30

**Judi**  
8 h 30 à 18 h 00

**Vendredi**  
8 h 30 à midi

## MOT DU MAIRE (SUITE)

La phase 2 de l'amélioration des sentiers d'Ixworth se réalisera au courant de l'été et de l'automne. Il reste un peu de drainage dans le sentier #4 et le nettoyage du sentier #3. Une nouvelle clôture au point d'observation des chutes devrait remplacer celle qui a du vécu actuellement.

Les mouches noires sont arrivées, c'est que l'été n'est pas loin.

Bon mois de juin et bon début de vacances aux étudiantes et étudiants et bonne fête des pères.

## ACTUALITÉ MUNICIPALE 2022

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 7 juin 2022 à 19 h, à l'Hôtel de Ville, à Saint-Onésime-d'Ixworth. Tenue avec public selon les directives gouvernementales.

### Compte-rendu de la séance ordinaire du 3 mai 2022 :

Il a été proposé et adopté à l'unanimité des conseillers :

D'approuver les comptes payés du mois d'avril 2022 pour un montant de 17 489.93 \$;

D'approuver les comptes à payer du mois de mai 2022 pour un montant de 57 682.86 \$;

Que la Municipalité retienne la demande de soutien financier suivante : Fondation Hôpital de Notre-Dame de Fatima, 50 \$;

Que la Municipalité adhère à la Table de concertation bioalimentaire;

Que la Municipalité paie la facture de Malette S.E.N.C.L. comme présentée au montant de 10 468.47 \$;

De procéder au paiement de la facture de Thomas Diamant excavation au montant de 12 932.39 \$, pour les travaux de déneigement des fossés problématiques de la municipalité;

Que la Municipalité paie les frais notariés pour la servitude et autorise le maire, monsieur Benoît Pilotto et la directrice générale, madame Nancy Lizotte, à signer les documents afférant;

Que le conseil municipal en ayant fait une lecture complète et s'en déclarant satisfait que l'entente projetée avec la CNESST soit acceptée telle que rédiger;

Que le règlement 2022-24 soit adopté tel que présenté lors de la séance précédente;

D'accepter, l'entente de service 9-1-1 de prochaine génération soumise par Bell Canada et d'autoriser la directrice générale à signer ladite entente;

D'accepter l'amendement numéro 1 tel que rédigé à l'entente de service aux sinistrés et d'autoriser le maire ainsi que la directrice générale à signer ladite entente avec la Société canadienne de la Croix-Rouge;

Que le Conseil demande au MTQ l'autorisation d'installer périodiquement un radar pédagogique et des silhouettes recto verso de fille et garçon « Merci de ralentir pour la sécurité »;

## ACTUALITÉ MUNICIPALE 2022 (SUITE)

De demander une étude de faisabilité au MTQ pour le remplacement du pont de la rivière St-Jean, à l'Ouest du chemin du Village qui a plus de 60 ans, afin de nous prémunir d'un pont plus large avec trottoir piétonnier, beaucoup moins dangereux que celui en place et plus sécuritaire et convivial pour tous les usagers;

De payer le dernier versement du contrat de « Déneigement et d'entretien de chemins d'hiver », 2019 - 2022, à Transport Pierre Dionne au montant de 26 617.60 \$, qui est une quittance finale;

Que le conseil autorise le dépôt de la demande d'aide financière pour le « Prolongement du trottoir du chemin du Village »;

Que la directrice générale soit autorisée à présenter la demande d'aide financière pour le projet « Sentiers mycologiques et interprétation » et à signer la convention d'aide financière à intervenir avec la MRC de Kamouraska et tout document utile et nécessaire pour donner effet à la présente résolution;

D'encourager les citoyens à ne pas tondre leur gazon trop rapidement, surtout en mai, afin de fournir avec les pissenlits, la nourriture aux insectes pollinisateurs;

D'accepter l'offre de service pour la construction du Chalet des Loisirs à Architecture Daniel Dumont au montant de 8 399 \$, taxes nettes;

Que le Conseil s'engage à participer au projet de construction d'un skatepark et d'une pumptrack en assumant une partie des coûts et autorise le dépôt du projet au FRR- Volet 4;

D'autoriser la directrice générale à présenter une demande de partenariat financier avec Desjardins dans le cadre du fonds d'aide au développement du milieu et à signer les documents afférant ladite demande.

## COUP DE CŒUR DE LISETTE

Titre : Une femme surveillée

Auteur : Charlotte Link

Édition : France Loisirs

Gillian mène une existence apparemment sans histoire avec sa famille. Une vie parfaite aux yeux de Samson, habitant la même rue. Cet homme passe ses journées à la suivre et à épier ses faits et gestes. Il l'aime de loin. Au même moment, une série de meurtres inquiète les Londoniens. Les victimes, des femmes seules, sont sauvagement assassinées après avoir subi plusieurs semaines d'intimidation. La police ne tarde pas à porter ses soupçons sur Samson, le guetteur.

Gillian n'est-elle pas en danger? Est-il coupable? Si non, qui en veut à ces femmes?

Très intéressant, 727 pages.

Lisette L.

## RAPPELS IMPORTANTS

### Résidus de pelouse

Nous vous rappelons que selon le règlement 2020-12 concernant les nuisances (article 11) le fait de souiller le domaine public (chemins, rues et grilles d'égout) notamment en y déposant ou en y jetant de l'herbe coupée, constitue une nuisance et est **prohibé**.

### Licence de chien

Simple rappel concernant les licences de chien. **TOUS les chiens** de la Municipalité doivent être enregistrés (selon le règlement 01-2011) au bureau municipal au coût de 20 \$. Ce montant est unique pour la durée de vie de votre animal.

Nous voulons porter à votre attention que certains comportements de chien incommode la quiétude des environs. Il est également important de savoir que votre animal doit **OBLIGATOIREMENT** être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif l'empêchant de sortir de votre terrain. Nous trouverions cela dommage qu'une plainte soit apportée à la Sureté du Québec puisqu'elle est l'organisation responsable de l'application du règlement.

### Borne 9-1-1 avec numéro civique

Nous vous avisons qu'en cas de bris de votre borne 9-1-1 avec numéro civique, vous devez nous en informer et une facture de 16 \$ vous sera remise pour le remplacement de celle-ci.

L'administration.

## SAVIEZ-VOUS QUE...

Un de nos citoyens de Saint-Onésime depuis plusieurs années a pris la décision d'offrir le service de vente, d'installation et d'entretien de thermopompe ?

En effet, monsieur Cédric Lizotte habitant au 135, chemin du Village a créé VIP THERMOPOMPE. Vous pouvez communiquer avec celui-ci au numéro de téléphone suivant : 418-866-1270.



12, rue de l'Église  
Tél. : 418-856-3018  
municipalite@stonesime.com

## CHRONIQUE

### MRC de Kamouraska FORMATIONS MYCOLOGIQUES

Chaque année, plusieurs formations sont offertes afin de professionnaliser le secteur mycologique du Kamouraska, mais également dans le but d'accompagner les amateurs dans le développement de leurs compétences sur les champignons.

« Un secteur aussi nouveau et en émergence que le Kamouraska mycologique présente des besoins de professionnalisation. D'où l'importance d'offrir des formations utiles à nos entrepreneurs, mais aussi pour nos citoyens, afin de répondre à la forte demande au niveau de l'initiation! », de mentionner le préfet élu, M. Sylvain Roy.

Ainsi, les citoyens sont invités à prendre connaissance de la programmation des formations 2022 : il est possible d'en apprendre plus sur les truffes du Québec, la cueillette de champignons comestibles et l'orientation en forêt. D'autres formations seront dédiées aux bonnes pratiques en matière d'étiquetage de produits, de conservation ou de cuisine des champignons.

La prochaine formation à ne pas manquer ? La culture de champignon comestible avec Biopterre le 14 mai prochain. Inscrivez-vous rapidement !

Renseignez-vous sur le site [www.mycokamouraska.com](http://www.mycokamouraska.com) dans la section formation.

FORMATIONS 2022  
FORMATIONS 2022  
FORMATIONS 2022  
FORMATIONS 2022  
FORMATIONS 2022  
FORMATIONS 2022  
FORMATIONS 2022  
FORMATIONS 2022  
FORMATIONS 2022  
FORMATIONS 2022  
FORMATIONS 2022  
FORMATIONS 2022  
FORMATIONS 2022  
FORMATIONS 2022  
FORMATIONS 2022  
FORMATIONS 2022  
FORMATIONS 2022  
FORMATIONS 2022  
FORMATIONS 2022  
FORMATIONS 2022  
FORMATIONS 2022

## Initiation à la culture de champignons comestibles sous couvert forestiers

Avec Biopterre  
\*\*\*\*

14 mai 2022  
Inscription obligatoire  
180 \$ / personne



Source Annie Lavoie - conseillère aux communications – Municipalité régionale du comté de Kamouraska